



Feuille de route Collectif Énergie

Un Collectif « Energie » INDECOSA-CGT,

Pour quoi faire ?

Sommaire

Préambule :

L'Energie (électricité et gaz) n'est pas un bien comme les autres

1. *Affirmer que l'énergie est un bien commun et universel*
 2. *Promouvoir l'accès à une Energie pour tous comme facteur de lien social et de démocratie*
 3. *Investir toutes les instances du secteur de l'Energie*
 4. *Initier des rencontres avec des instances territoriales, nationales, voire internationales*
 5. *Développer des échanges avec les usagers*
 6. *Revendiquer auprès des pouvoirs publics une révision fiscale de l'Energie*
 7. *Gagner une réelle concertation préalable et étroite*
 8. *Poser la question de l'évolution de l'Energie aujourd'hui*
 9. *Se doter d'un outil de veille et d'analyse*
 10. *Veiller à défendre et promouvoir les solutions les mieux adaptées*
 11. *Informers les associations et les consommateurs*
 12. *Participer à la formation des acteurs d'INDECOSA-CGT*
- Précautions...*

Annexe 1 : *Proposition de Journée d'Étude
Le Droit à l'Energie Européen / Nudge*

Un Collectif « Energie » INDECOSA-CGT, pour quoi faire ?

PRÉAMBULE :

L'Energie (électricité et gaz) n'est pas un bien comme les autres car *c'est un bien de 1^{ère} nécessité* indispensable à la vie (santé, éducation, mobilité, chauffage, alimentation, hygiène ...)

Parce que l'Energie est un facteur essentiel de développement humain et économique, elle ne peut être considérée autrement que comme un bien commun universel. Et ce, tout particulièrement pour le gaz et l'électricité. En effet, les contraintes de stockage (quasi *inexistent*) ou l'impératif équilibre production-consommation, pour ce qui concerne l'électricité, et les prescrits en matière de sûreté en gaz, leurs développements, exploitations et maintenances, ne peuvent pas relever du secteur privé. Trop onéreux pour un investisseur privé, de la recherche à l'investissement et la maintenance. Car les impératifs de rémunérations à court terme des actionnaires ne *peuvent* être satisfaits, voire incompatibles.

En tant qu'association de consommateurs, nous devons veiller à ce que ce bien soit accessible à un prix abordable en tous points du territoire. (Péréquation tarifaire). La privatisation puis la filialisation des Epic Edf et Gdf, par l'ouverture à la concurrence du marché de l'énergie, ont fait apparaître des opérations payantes initialement gratuites et n'apporte pas la baisse du prix du *kWh annoncée*. *Et, notre devoir est légitime et fonder à exiger des services de qualité pour les consommateurs. Or, une grande partie du faible avantage tarifaire proposé, aujourd'hui, par les nouveaux entrants (qui bénéficient, il faut le souligner, d'un prix d'achat garanti et favorable à leur activité de fourniture d'énergie auprès d'EDF) est fondé sur un service client au rabais (qui répond peu ou pas aux sollicitations des clients).*

Ces nouveaux entrants ne sont, de toute évidence, pas à même de faire face aux enjeux de la transition énergétique par eux-mêmes sans être soutenus par de très larges et coûteuses subventions publiques dont une partie va directement alimenter les dividendes versés à des actionnaires privés au lieu d'être réinvesti pleinement à la mise en place d'énergies renouvelables.

Un Collectif « Energie » INDECOSA-CGT, pour quels objectifs ?

Le Collectif « Energie » INDECOSA-CGT est un groupe de travail et de réflexion, missionné par son Conseil d'Administration, au bénéfice des consommateurs-citoyens et des associations départementales. Il répond à plusieurs objectifs :

- 1. Affirmer que l'énergie est un bien commun et universel qui concourt au développement humain.** Elle doit relever du service public et nécessite une entière maîtrise publique. Nous le faisons déjà en ayant pris l'initiative avec Droit à l'Energie SOS FUTUR et Convergence Services publics, de créer le collectif « Pour un véritable service public de l'énergie ! » qui s'oppose, notamment, au projet de démantèlement d'EDF nommé « Hercule ».
- 2. Promouvoir que l'accès à une Energie pour tous, hors de tout système spéculatif, est un facteur de lien social et de démocratie pour la société que l'on soit, en situation de handicap, usager du rural ou de l'urbain, que l'on soit salarié ou employeur, privé d'emploi, artisan ou profession libérale, retraité.**
- 3. Investir toutes les instances nationales de dialogue ouvertes aux associations de consommateurs dans le secteur de l'énergie** (Conseil Supérieur de l'Energie, Médiateur de l'Energie, EDF, ENEDIS, GRDF, ENGIE ...) pour donner des avis, avancer nos propositions, être informé en primeur, créer des liens avec des interlocuteurs utiles à nos travaux et au fonctionnement des associations départementales auprès des consommateurs
- 4. Initier ou faciliter des rencontres avec des élus des instances territoriales, nationales, voire internationales (dans les départements avec nos associations locales, au niveau national et au niveau européen) avec toutes les organisations syndicales et associatives exposant nos préoccupations et partageant une autre vision du secteur de l'énergie par la possible reconnaissance pleine et entière de l'énergie comme bien de première nécessité**
- 5. Développer des échanges avec les usagers sur les enjeux et conséquences d'un service public proche de leurs attentes et besoins. Par exemple, sur la fin des tarifs du gaz et de l'électricité réglementés (prévue en 2023), en leur conseillant**

de ne pas se précipiter, et en les informant systématiquement que les nouveaux entrants offrent un avantage tarifaire réduit qui s'accompagne systématiquement d'un service client dégradé.

6. **Revendiquer auprès des pouvoirs publics la nécessaire révision de la fiscalité de l'énergie.** Dès lors que l'énergie est un bien de première nécessité, dont le coût va croître considérablement à l'avenir. *Nous exigeons immédiatement l'application d'une TVA à 5,5% sur l'ensemble des factures d'électricité et de gaz, afin d'affirmer le principe selon lequel l'énergie doit être accessible. Elle doit être à un prix abordable pour toutes et tous. Nous exigeons également la suppression de la TVA sur les taxes.*

Cela nous permettra aussi d'anticiper la hausse prévisible du coût de l'énergie dans les années et décennies à venir pour couvrir les besoins de financement de la transition énergétique mais aussi *de celui* de la filière nucléaire. Cette fiscalité représente aujourd'hui environ un tiers du coût de la facture d'électricité. Elle comprend, notamment, une TVA réduite à 5,5% sur le montant de l'abonnement ainsi que sur la Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA).

Une TVA à 20% s'applique sur le montant des consommations ainsi que sur la Contribution au Service Public d'Électricité (CSPE) et sur les Taxes sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE).

7. **Gagner que les grandes orientations stratégiques dans le secteur de l'énergie se décident en réelle concertation préalable et étroite avec l'ensemble des parties prenantes et, en premier lieu, avec les associations de consommateurs et d'usagers.** *Ces sujets touchent à l'intérêt non seulement des usagers de base mais aussi des entreprises, donc des consommateurs et des salariés, dans le cadre notamment de l'indispensable transition énergétique et de la maîtrise tarifaire, pour éviter toute inflation préjudiciable. Le projet de démantèlement d'EDF – projet « Hercule »- actuellement en discussion entre le gouvernement français et la Commission européenne n'a, par exemple, fait l'objet d'aucune information ni concertation avec les associations de consommateurs alors qu'il est engagé dans le cadre du droit à la concurrence, défini comme systématiquement favorable aux consommateurs, ce qui n'est manifestement pas le cas dans le secteur de l'énergie*

8. **Poser la question de l'évolution de l'énergie aujourd'hui, électricité, gaz, énergies renouvelables.** Une période d'ouverture à la concurrence et privatisation arrivent à terme. Les énergies renouvelables dont on ne connaît pas encore les effets, les coûts *etc.*, sont englobées dans un discours de transition écologique dont on ne connaît pas le contenu ni les moyens mis en œuvre.

Sur cette question capitale, le Collectif devra initier et faciliter une réflexion collective, entre militants d'INDECOSA-CGT et consommateurs-citoyens, dans toutes nos structures, nationales et départementales. Sur le terrain, nos adhérents développent des expériences et portent pour certains déjà des projets sur lesquels il serait bon d'échanger.

9. **Se doter d'un outil de veille et d'analyse permettant des interventions ciblées par thème et territoire.** À partir d'une cartographie des instances syndicales, d'INDECOSA-CGT et des besoins des usagers à identifier, le Collectif propose la promotion de campagnes de sensibilisation des consommateurs, et ce par thème : Linky, Tarifs, ENR, Opérateurs privés, Usages et sécurité, Isolation et aides, Précarité FSE, NUDGE, les coopératives autoproducteurs ...
10. **Veiller à défendre et promouvoir les solutions les plus adaptées en matière de lutte contre la précarité énergétique, d'accompagnement des consommateurs dans les travaux de rénovation énergétique qui soulèvent de nombreux litiges, de réglementation des pratiques commerciales qui peuvent s'avérer abusives ...**
11. **Informers** à partir, notamment, des diffusions du Médiateur de l'Energie. Le Collectif réalise des fiches pratiques sur les tarifs réglementés, le compteur Linky, la trêve hivernale, les opérations facturées, la continuité et la sûreté de la fourniture, la relève ... Dans la période de concurrence à outrance, une information juste et appropriée du consommateur est nécessaire.
12. **Participer à la formation des acteurs d'INDECOSA-CGT :**
Des journées d'étude proposent déjà une offre de campagne annuelle thématique. La participation au projet Nudge est une opportunité d'échanges au niveau européen et la défense du service public énergétique peut nous permettre d'implanter des comités de terrains. Et toutes ces actions peuvent se combiner et se décliner sur des thèmes liés.

Précautions...

Ce texte ne saurait-être exhaustif sur les possibles, il traduit au mieux les orientations et les intentions des animateurs du collectif. De ce fait il est forcément vivant. C'est un document d'aide à l'aide à la réflexion et au développement pour la satisfaction de ce défend INDECOSA-CGT, il reste vivant et adaptable en fonction des évolutions dans le domaine...

Pour le Collectif « Energie » INDECOSA-CGT

Annexe 1 :

Proposition de thème d'étude :

Le projet Européen NUDGE !

1 - Le droit à l'énergie en Europe

Cette journée d'étude comme d'autres à déterminer doit pouvoir s'adresser à tous les militants en territoires, intéressés par la dimension européenne des différents aspects de la consommation (et ici, dans le cas particulier du droit à l'énergie) : quelles similitudes ou différences, quels impacts pour nous, comment s'y investir ? ...

L'UE est une dimension qui apparaît comme lointaine à beaucoup de nos adhérents. Pour autant, nous sommes nombreux à ressentir que pour pouvoir réagir efficacement à la destruction systématique de nos environnements sociaux et écologiques par les logiques ultra libérales en œuvre actuellement, la seule dimension nationale ne pourra suffire. Avant de pouvoir coordonner des réponses efficaces, il est impératif de connaître l'état des lieux des sujets abordés, comment les choses se passent en Europe, et comment le vivent des millions de femmes et d'hommes parlant d'autres langues et héritiers d'autres cultures, mais confrontés aux mêmes problèmes ? ...

La journée aborde les étapes suivantes : un bref historique *d'INDECOSA-CGT* à l'international (10 dernières années), les différents types de projets européens (limites et opportunités), le forum mondial du Droit à l'Énergie (grandes lignes et focus sur certains ateliers), les pistes de travail (à titre d'exemples – Débat ouvert), les projets actuels portés par *INDECOSA-CGT* (tous thèmes), l'implication nécessaire des militants (appel à campagne annuelle).

2 - Le projet européen « NUDGE »

Essentiellement basé sur le comportement des utilisateurs, « Nudge » vise à promouvoir les bons comportements énergétiques, allant des gestes du quotidien aux mesures d'isolation des bâtiments.

Le principe du « Nudge », c'est celui de « l'incitation à ». Plutôt que de vous obliger à faire quelque chose, on préfère vous donner de bonnes raisons de le faire par vous-même. Ce principe est adoré des entreprises, car tout ce qui ne les contraint pas leur va très bien ! De plus, dans l'approche de la Commission Européenne, elles ne sont pas (ou très peu) interrogées sur leur propre comportement, comme les incitations à la consommation.

Le « Nudge » occulte *également* toutes les questions de société, comme le service public de l'énergie, la maîtrise des politiques énergétiques au moment même où le monde entier proclame « le temps de la transition énergétique », la consécration de la 5G sur l'autel du libéralisme...

Le côté comportemental, s'il ne peut donc être le seul à devoir être examiné, ne peut pour autant être évacué. Il nous faut changer certaines habitudes, mieux gérer ce dont nous disposons, et prendre nos responsabilités en tant que citoyens.

Le projet « NUDGE » de la Commission Européenne est relayé sur 5 pays de l'Union (la France n'en fait pas partie) et vise à définir des profils comportementaux qui seront ensuite utilisés à travers des actions nationales portées par des partenaires associatifs ou universitaires.

Nous suivrons les travaux de ce projet pour entretenir notre ancrage européen en tant que partenaires privilégiés sur toutes les questions liées à la consommation.

§§§